

déploiement pour le militaire et sa famille

Préserver votre capacité opérationnelle, vous soutenir et accompagner votre famille

ESPACE FAMILLE

Rôle et missions de l'Action Sociale des Armées

Le service social de proximité accompagne la famille du militaire et l'informe sur les prestations et les coordonnées utiles.



Rôle et mission des assistants de service social du ministère des Armées

Au retour de votre conjoint, les assistants de service social poursuivent leur accompagnement

- > Soutien social et mise en œuvre de toutes les prestations sociales.
- > [Consulter la page "Mission à l'étranger" sur le site du Ministère des Armées](#)
- > Soutien des blessés en opération extérieure qui est l'une des priorités de la politique d'action sociale du ministère des Armées. Vous avez la possibilité de séjourner gratuitement dans un [établissement de l'IGESA](#) (métropole ou départements d'outre-mer) avec votre conjoint blessé et vos enfants.
- > [Consulter la page "Séjour gratuit à l'IGESA pour les blessés en opération" sur le site du Ministère des Armées](#)
- > Soutien spécifique aux blessés (prise en charge DU OPEX) : une procédure dématérialisée vise à améliorer la réactivité et la coordination des acteurs susceptibles d'apporter des aides aux blessés et à leur famille.
- > [Consulter la page "Dispositif "Dossier unique blessés en OPEX" sur le site du Ministère des Armées](#)

A tout moment après le retour, l'objectif de l'action sociale des Armées est de préserver votre équilibre familial.

 En savoir plus

- Consulter le mémento de l'action sociale des armées

